

COMMUNIQUE

Cegid Group informe que la mise à disposition sur son site www.cegid.fr, (rubrique investisseurs) du Rapport Financier Annuel de l'exercice 2016 interviendra le 28 avril 2017.

Il est précisé que l'Assemblée Générale Annuelle sera convoquée pour le jeudi 29 juin 2017, à 18 heures, au siège social, 52 Quai Paul Sédallian à Lyon 9ème (Rhône) à l'effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La société Cegid Group avait précédemment annoncé qu'elle reviendrait sur sa politique de distribution de dividendes. Compte tenu de la stratégie de croissance et d'investissement de la société, le Conseil d'Administration estime qu'il est important pour la société d'améliorer sa flexibilité financière et de concentrer ses ressources financières sur ses opérations ainsi que sur le financement de son plan d'investissement et de ses projets de développement.

Par conséquent, le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 27 avril 2017, a décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice écoulé.

La future politique de dividende sera déterminée en fonction des besoins financiers de la société et de son développement, de sorte que, comme indiqué à l'occasion de l'offre publique lancée par le nouvel actionnaire de contrôle, Claudius France, il ne peut y avoir aucune garantie sur la distribution de dividende à l'avenir.

L'avis de réunion de l'Assemblée Générale, comportant le projet de texte des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires lors de cette Assemblée sera publié, dans les délais légaux, dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.